



Fin de bail Commercial

Par Anonyme023

Bonjour, j'aurai aimé savoir si il y avait un moyen de ne pas payer les 3 mois de préavis de mon local commercial ?

Car j'en ai trouvé un second bien moins cher, quasiment deux fois moins cher à prendre dans un mois et je ne veux pas louper cette opportunité

Hors si je paye le préavis ça me ferait double loyer et je ne pourrai pas assumer financièrement

Bien évidemment la propriétaire actuelle ne veut pas baisser le préavis ou bien l'annuler

J'ai remarqué qu'il n'y avait aucun dispositif de sécurité incendie dans mon local, peut être pourrais je jouer sur ça ?

Merci d'avance pour vos réponses.